



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 JUILLET 2023 À 19 H 00

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, M. Alexis FRIGOUL, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : Mme Valérie DREUILHE pouvoir à M. Jean-Charles VALMY, Mme Véronique FABREGAS pouvoir à M. Gérard ANDRE, M. Bertrand DEBUISSER pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, M. Daniel THOMAS pouvoir à M. Patrick FERRARI, M. Jean-Jacques BECHENY pouvoir à M. Nicolas TOURNIER, Mme Thérèse FOISSAC pouvoir à Mme Annette BALAGUE, M. Laurent TALBOT pouvoir à M. Francis MUSARD.

Absent(s) excusé(s) : M. Félix MANERO, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

Secrétaire de séance : Madame Roseline ARMENGAUD.

Rappel de l'ordre du jour :

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 JUILLET 2023
à 19 H 00
Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR :

AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19 juin 2023
- 2 Décisions prises par le maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales
- 3 Adoption du règlement intérieur du personnel de la Ville et du CCAS d'Aucamville
- 4 Suppression de 29 postes d'adjoints d'animation créés par la délibération n°2022-78 du 21 juin 2022
- 5 Création de postes service Restauration et Hygiène des Equipements Publics Communaux
- 6 Augmentation de temps de postes des ATSEM du Pôle Famille
- 7 Augmentation de temps de postes service Restauration et Hygiène des Equipements Publics Communaux
- 8 Approbation de la convention de mise à disposition du stand de tir de la mairie de Toulouse

FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

- 9 Marché de travaux pour la construction d'un gymnase : contentieux avec le maître d'oeuvre - approbation du protocole d'accord valant transaction avec HBM
- 10 Marché achat de places en crèche pour les enfants d'Aucamville : avenant
- 11 Décision modificative n°2
- 12 Achat de titres restaurant : convention de groupement de commandes avec Toulouse Métropole, des communes membres de Toulouse Métropole ainsi que leur CCAS, l'Etablissement Public du Capitole et le Syndicat intercommunal de la piscine de la Ramée

CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

- 13 Subvention Les Roses au Taquet

AFFAIRES GÉNÉRALES - RESSOURCES - MOYENS

Objet : Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 19 juin 2023

Article unique : d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 19 juin 2023.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Objet : Décisions prises par le maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Article unique : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

Champs de délégation	N° décision	Date	Objet	Montant
Demande de subvention	DEC 17.2023	07/06/2023	Demande de subvention auprès de la région pour les travaux de rénovation des courts de tennis	8 205 € (pour un montant des travaux de 54 697€ HT)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Objet : Adoption du règlement intérieur du personnel de la Ville et du CCAS d'Aucamville

Article 1 : d'approuver le règlement intérieur du personnel de la ville et du CCAS à compter du 1er septembre 2023.

Article 2 : d'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Objet : Suppression de 29 postes d'adjoints d'animation créés par la délibération n°2022-78 du 21 juin 2022

Article 1 : de supprimer à compter du 1^{er} septembre 2023 :

- 25 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 17h30
- 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 16h30
- 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet 14h

Article 2 : de mettre à jour le tableau des effectifs.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Objet : Création de postes service Restauration et Hygiène des Equipements Publics Communaux

Article 1 : de créer quatre postes à temps non complets ouverts aux grades du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux :

- 1 poste à temps non complet 32h
- 1 poste à temps non complet 30h
- 2 postes à temps non complet 25h.

Article 2 : de prévoir les dépenses correspondantes au budget communal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Objet : Augmentation de temps de postes des ATSEM du Pôle Famille

Article 1 : de modifier le temps de travail de 6 postes d'agents spécialisés principal de 2eme classe des écoles maternelles comme suit à compter du 1^{er} septembre 2023 :

- Sur l'école Henri Matisse : 2 postes de 28h30 à 30h et 1 poste de 28h à 30h
- Sur l'école Nicolas Poussin : 2 postes de 28h à 30h et 1 poste de 26h30 à 30h.

Article 2 : de prévoir la dépense au budget communal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Objet : Augmentation de temps de postes service Restauration et Hygiène des Equipements Publics Communaux

Article 1 : de modifier le temps de travail le temps de travail des postes comme suit à compter du 1^{er} septembre 2023 :

- 1 poste d'adjoint technique territorial de 31h30 à 35h sur le site Nicolas Poussin
- 1 poste d'adjoint technique territorial de 32h à 35h sur le site Henri Matisse
- 1 poste d'adjoint technique territorial de 30h à 32h sur le site Jules Ferry

Article 2 : de prévoir la dépense au budget communal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Objet : Approbation de la convention de mise à disposition du stand de tir de la mairie de Toulouse

Article 1 : d'approuver la convention de mise à disposition du stand de tir de la Mairie de Toulouse.

Article 2 : d'autoriser le Maire à la signer.

Article 3 : de mettre en place un planning de séance de tir annuelle afin de valider et maintenir le port d'arme des agents.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES - MARCHÉS PUBLICS

Objet : Marché de travaux pour la construction d'un gymnase : contentieux avec le maître d'œuvre - approbation du protocole d'accord valant transaction avec HBM

Article 1 : d'approuver le protocole d'accord avec l'entreprise HBM dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre n° 2011.22 relatif à la construction du nouveau gymnase.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord avec l'entreprise HBM dans le cadre dudit marché.

Article 3 : d'inscrire les crédits correspondants au budget.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Objet : Marché achat de places en crèche pour les enfants d'Aucamville : avenant

Article 1 : de réduire le nombre de places en crèche réservées auprès de la société EVANCIA à 10 à compter de la date de fermeture de la structure pour les vacances d'été, soit le 5 août 2023.

Article 2 : le prix du marché sera rémunéré en fonction du nombre de places effectif, au *pro rata temporis*, sur la base du dernier prix unitaire révisé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Objet : Décision modificative n°2

Article 1^{er} : d'adopter la décision modificative n° 2 de l'exercice budgétaire 2023 pour le budget principal telle que détaillée ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement		Chapitre	Article	Opération	Montant
Dép. réelles	Intérêts réglés à l'échéance	66	66111		15 600,00
Dép. réelles	Intérêts - Rattachement des ICNE	66	66112		7 450,00
Dép. ordre	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	042	6811		12 600,00
Dép. ordre	Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	042	6875		5 800,00
Total opérations réelles					23 050,00
Total opérations ordre					18 400,00
Total dépenses de fonctionnement nouvelles					41 450,00
Virement à la section d'investissement (023)					140 884,00
SOLDE GLOBAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					182 334,00

Recettes de fonctionnement		Chapitre	Article	Montant
Rec. réelles	Dotation forfaitaire (part de la DGF)	74	7411	45 000,00
Rec. réelles	Dotation de solidarité rurale (part de la DGF)	74	74121	23 000,00
Rec. réelles	Dotation nationale de péréquation (part de la DGF)	74	74127	22 034,00
Rec. réelles	Dédits et pénalités perçus	77	7711	80 000,00
Rec. d'ordre	Reprises sur provisions pour risques et charges exceptionnels	042	7875	12 300,00
Rec. d'ordre				
Total opérations réelles				170 034,00
Total opérations ordre				12 300,00
Total recettes de fonctionnement nouvelles				182 334,00
SOLDE GLOBAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT				182 334,00

Dépenses d'investissement		Chapitre	Article	Opération	Montant
Dép. réelles	Constructions	152	2313	Gymnase	15 870
Dép. réelles	Excédents de fonctionnement capitalisés	10	1068		66 014
Dép. réelles	Emprunts en euros	16	1641		65 100
Dép. d'ordre					
Dép. d'ordre	Provisions pour litiges	040	15112		12 300
Dép. d'ordre	Constructions	041	2313		18 205
Dép. d'ordre	Constructions	041	2313		115 309
Total opérations réelles					146 984,00
Total opérations ordre					145 814,00
Total dépenses d'investissement nouvelles					292 798,00
SOLDE GLOBAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					292 798,00

Recettes d'investissement		Chapitre	Article	Montant
Rec. réelles				
Rec. réelles				
Rec. réelles				
Rec. d'ordre	Amortissement des Frais d'études	040	28031	12 600,00
Rec. d'ordre	Provisions pour litiges	040	15112	5 800
Rec. d'ordre	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	041	238	18 205
Rec. d'ordre	Frais d'études	041	2031	115 309
Total opérations réelles				0,00
Total opérations ordre				151 914,00
Total recettes d'investissement nouvelles				151 914,00
Virement à la section de fonctionnement (021)				140 884,00
SOLDE GLOBAL RECETTES D'INVESTISSEMENT				292 798,00

Article 2 : de donner délégation au Maire ou à défaut à son délégué à l'effet de notifier au Préfet et au comptable public l'ensemble des pièces dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Objet : Achat de titres restaurant : convention de groupement de commandes avec Toulouse Métropole, des communes membres de Toulouse Métropole ainsi que leur CCAS, l'Etablissement Public du Capitole et le Syndicat intercommunal de la piscine de la Ramée

Article 1 : d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de titres restaurant.

Article 2 : d'approuver la convention portant création de groupement de commandes N°23TM04, en vue de participer ensemble à l'achat de titres restaurant dans les conditions visées par l'article L.2113-6 du Code de la Commande publique.

Article 3 : de désigner Toulouse Métropole coordonnateur dudit groupement de commandes. La Commission d'Appel d'Offres compétente pour l'attribution des marchés est celle du coordonnateur.

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous actes aux effets ci-dessus.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CULTURE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Objet : Subvention Les Roses au Taquet

Article 1 : d'approuver l'attribution de subvention suivante :

- Association Les Roses au taquet : 400 euros

Article 2 : d'inscrire cette dépense au budget communal.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance,

Madame Roseline ARMENGAUD